BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 862

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

388 062 796 RCS Grenoble.
RYB.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 8431281.00 EUR.
Adresse : 33, route de Grenoble, 38590 Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : RYB Société par actions simplifiée au capital de 8 431 281 euros Siège social : SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS 38590 33 route de Grenoble 388.062.796 RCS GRENOBLE JANO FRANCE HOLDING JFH Société par actions simplifiée au capital de 12 878 100 euros Siège social SEPPOIS-LE-BAS 68580, 11 rue d'Altkrich 404.147.019 RCS MULHOUSE Aux termes d'une convention du 27 juin 2018, il a été établi les bases du projet de fusion par voie d'absorption de la société JANO FRANCE HOLDING JFH par la société RYB, la société absorbée faisant apport à la société absorbante de l'intégralité de son actif, évalué à la somme de 16.745.354 euros, à charge pour cette dernière de prendre en charge le passif de la société absorbée évalué à la somme de 4.245.850 euros, d'où une valeur nette des apports de 12.499.504 euros et ce, avec effet au 1er janvier 2018. La société absorbante détenant la totalité des actions composant le capital de la société absorbée, il n'y aura pas lieu à la rémunération des apports et il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société absorbante. Les dépôts légaux ont été effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de GRENOBLE le 29/06/2018 et au Tribunal d'Instance de MULHOUSE le 29/06/2018. POUR AVIS : le représentant légal des sociétés absorbante et absorbée.